

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

évry
courcouronnes

Vendredi 4 janvier 2019

CONSEIL D'INSTALLATION DE LA COMMUNE NOUVELLE

Élection du maire d'Évry-Courcouronnes

Mardi 8 janvier 2019, les élus du conseil municipal d'Évry-Courcouronnes se réuniront pour le premier conseil de la Commune nouvelle, afin d'élire le maire d'Évry-Courcouronnes ainsi que le maire délégué de la Commune déléguée d'Évry.

En plein accord avec la majorité municipale de la Commune nouvelle, il sera proposé l'élection de Stéphane Beaudet en tant que maire d'Évry-Courcouronnes lors du conseil d'installation organisé :

**mardi 8 janvier 2019 à 20h
en salle du Conseil et des Mariages
à l'Hôtel de Ville d'Évry-Courcouronnes,
place des Droits de l'Homme et du Citoyen.**

De janvier à octobre 2018, le projet de la Commune nouvelle d'Évry-Courcouronnes s'est construit avec les agents municipaux et les habitants. Ce processus a abouti à l'adoption de la charte de la Commune nouvelle le 27 septembre 2018 et à la publication par le Préfet de l'Essonne, le 12 octobre dernier, d'un arrêté de création de la Commune nouvelle au 1^{er} janvier 2019.

Merci de confirmer votre présence par retour de mail et de nous faire part de votre souhait d'interview ou d'entretiens, afin d'organiser des temps de rencontres pour les journalistes qui le souhaiteraient.

Contact

Morgann HOURIEZ
Direction de la Communication
Évry-Courcouronnes

morgann.houriez@evrycourcouronnes.fr
Tél. : 06 20 80 31 54
